

Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (TRM)

Web Service TMS

***Documentation pour la
transmission des
informations collectées
par l'enquête TRM à partir
du système d'information
des entreprises de
transport***



L'enquête sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (dite enquête TRM) mesure le transport routier de marchandises effectué par les véhicules lourds de l'Union européenne et des pays de l'AELE, sauf Malte et l'Islande. Elle est réalisée dans le cadre de la politique commune des transports afin de disposer de statistiques comparables (Règlement n° 70/2012).

En France, chaque année, l'enquête porte sur l'activité de 80 000 poids lourds. Les entreprises sont interrogées sur l'utilisation d'un véhicule pendant une semaine donnée, avec notamment l'origine et la destination des parcours de la semaine ainsi que la nature et le poids de la marchandise transportée.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la collecte de cette enquête est effectuée à l'aide d'un questionnaire électronique, à l'adresse :

<https://trm.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>

Afin d'alléger la charge des entreprises et de diminuer le temps passé à répondre à l'enquête, le service statistique propose aux entreprises qui possèdent des systèmes informatiques pour leur gestion de flotte, la possibilité d'extraire les informations de leurs systèmes et de constituer un flux XML qui viendra automatiquement alimenter le questionnaire. Ce document décrit le processus à mettre en œuvre.

Contact

trm@developpement-durable.gouv.fr

SOMMAIRE

1 GÉNÉRALITÉS.....	5
1.1 Public concerné.....	5
1.2 Contexte.....	5
1.3 Terminologie.....	5
1.3.1 Logiciel.....	5
1.3.2 Application Web TRM.....	5
1.3.3 Identifiants de questionnaire.....	6
1.3.4 Données de questionnaire TRM.....	6
2 PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DE LA RÉPONSE À L'ENQUÊTE TRM EN UTILISANT UN LOGICIEL TMS.....	7
2.1 Synoptique de la réponse à l'enquête TRM.....	7
2.2 Les entités utilisatrices du systèmes.....	8
2.3 Les différentes étapes.....	8
2.4 Principes de fonctionnnement.....	10
3 DÉTAIL DU WEB SERVICE TMS.....	13
3.1 Phase 1 : récupération des données initiales par le Logiciel.....	13
3.1.1 Envoi des données d'identification du questionnaire par le Logiciel au Web Service TMS.....	13
3.1.2 Validation de l'identification du questionnaire par le Web Service TMS.....	13
3.1.3 Envoi de la réponse par le Web Service TMS au Logiciel.....	13
3.2 Phase 2 : envoi des données complétées par le Logiciel.....	14
3.2.1 Envoi des données par le Logiciel au Web Service TMS.....	14
3.2.2 Validation de la conformité des données par le Web Service TMS.....	15
3.2.3 Enregistrement des données par le Web Service TMS.....	15
3.2.4 Envoi du message de retour par le Web Service TMS au Logiciel.....	15
4 ANNEXE 1 : SCHÉMA XML DES DONNÉES RÉCUPÉRÉES PAR LA PHASE 1 DU WEB SERVICE TMS.....	17
5 ANNEXE 2 : SCHÉMA XML DES DONNÉES VALIDES POUR L'ENVOI LORS DE LA PHASE 2 DU WEB SERVICE TMS.....	19
5.1 Balises générales.....	19
5.2 Balises dans le cas où le véhicule n'est pas détenu par l'entreprise enquêtée.....	21
5.3 Balises dans le cas où le véhicule est détenu par l'entreprise enquêtée.....	22
5.4 Balises dans le cas où le véhicule a roulé pendant la semaine d'enquête.....	23
5.5 Balises d'un parcours.....	24
5.5.1 Balises d'un monochargement.....	24
5.5.2 Balises d'un circuit.....	25
5.5.3 Balises d'une navette.....	25
5.5.4 Balises d'un multichargement.....	25
5.5.5 Balises d'un parcours à vide.....	26

5.6 Balises d'un chargement.....	26
5.7 Balises d'un trajet.....	26
5.7.1 Balise <trajetFrance>.....	27
5.7.2 Balise <trajetEntreeFrance>.....	28
5.7.3 Balise <trajetSortieFrance>.....	29
5.7.4 Balise <trajetTransitFrance>.....	31
5.7.5 Balise <trajetNationalEtranger>.....	33
5.7.6 Balise <trajetCroise>.....	34
5.7.7 Balise <trajetSuperCroise>.....	35
5.8 Balises d'une marchandise.....	37
5.9 Tables de références.....	38
5.9.1 Table des départements français.....	38
5.9.2 Table des départements frontaliers français.....	39
5.9.3 Tables des pays.....	39
5.9.4 Table des conditionnements.....	40
5.9.5 Table des classes de marchandises dangereuses.....	40
6 ANNEXE 3 : LISTE ET DESCRIPTION DES FICHIERS ACCOMPAGNANT LE DOCUMENT	41
6.1 WDSL du Service Web TMS.....	41
6.2 XSD des données XML.....	41
6.3 Exemples de données au format XML selon différents cas.....	41

1 Généralités

1.1 Public concerné

Pour les entreprises qui utilisent des **logiciels de gestion de flotte de véhicules de transport** souvent dénommés logiciels TMS pour « Transport Management System », ce document est destiné à leur éditeur de logiciel qui pourra apporter les modifications nécessaires au logiciel pour remplir cette fonctionnalité.

Pour les entreprises qui ont développé **leur propre système de gestion informatique** de leur flotte, ce document est destiné à leur service informatique.

1.2 Contexte

Ce document décrit le processus de dialogue, via un **Web Service SOAP**, entre un **logiciel TMS** et l'**application Web** de l'enquête sur l'utilisation des véhicules de transport routier de Marchandises « TRM » gérée par le service statistique « SOeS » du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer.

Ce processus a pour **fonction de transférer** des bases de données d'entreprises, tout ou partie des informations demandées dans le questionnaire de l'enquête TRM.

L'**objectif** recherché est l'allègement, pour l'entreprise de transport enquêtée, de la charge de saisie directe des informations dans le questionnaire Internet de l'enquête TRM.

1.3 Terminologie

1.3.1 Logiciel

Pour plus de simplicité, l'entité « Logiciel TMS » décrite ci-dessous sera nommée « Logiciel » ou « client » dans l'ensemble du document.

1.3.2 Application Web TRM

Il s'agit de l'application située sur le serveur du Ministère et permettant la réception des données via un Web Service TMS des données issues du Logiciel.

Il est à noter que cette application web héberge également le formulaire en ligne qui est utilisé par l'Enquêteur pour afficher le questionnaire (pré-rempli ou non par le Web Service TMS), y répondre et envoyer sa réponse définitive au Ministère.

Le formulaire en ligne est accessible via l'URL <https://trm.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/identification>.

1.3.3 Identifiants de questionnaire

Il s'agit des informations reçues par courrier par l'Enquêté et permettant d'identifier un questionnaire. Ces identifiants sont les suivants :

- numéro du Questionnaire (le 1^{er} nombre correspond au millésime de l'année d'enquête, les 2 suivants au numéro de la semaine d'enquête),
- immatriculation du véhicule de l'Enquêté.

Ces identifiants sont nécessaires au bon fonctionnement du Web Service TMS.

1.3.4 Données de questionnaire TRM

Il s'agit de l'ensemble des données permettant de répondre à un questionnaire. Ces données de questionnaire TRM peuvent exister en trois états différents :

- **données de questionnaire initiales pré-remplées par le SOeS** : il s'agit des données pré-remplées lors de l'initialisation du formulaire (numéro de questionnaire, semaine d'enquête, caractéristiques du véhicule, etc.).
- **données de questionnaire complétées par le Logiciel** : il s'agit de l'ensemble des données extraites par le Logiciel de sa base interne permettant de répondre à un questionnaire et qui complètent les données de questionnaire pré-remplées. Ce sont ces données qui sont envoyées à l'application Web TRM par le Logiciel par l'intermédiaire du Web Service TMS.
- **données de questionnaire validées par l'Enquêté** : il s'agit des données validées par l'Enquêté à l'aide du formulaire en ligne. Cela correspond à la réponse finale d'un Enquêté à son questionnaire.

L'annexe de ce document précise le schéma complet de ces données de questionnaire et pour chacun des éléments le caractère obligatoire ou non, modifiable ou non, et s'il fait partie des éléments préremplés par le SOeS.

2 Principes de fonctionnement de la réponse à l'enquête TRM en utilisant un Logiciel TMS

2.1 Synoptique de la réponse à l'enquête TRM

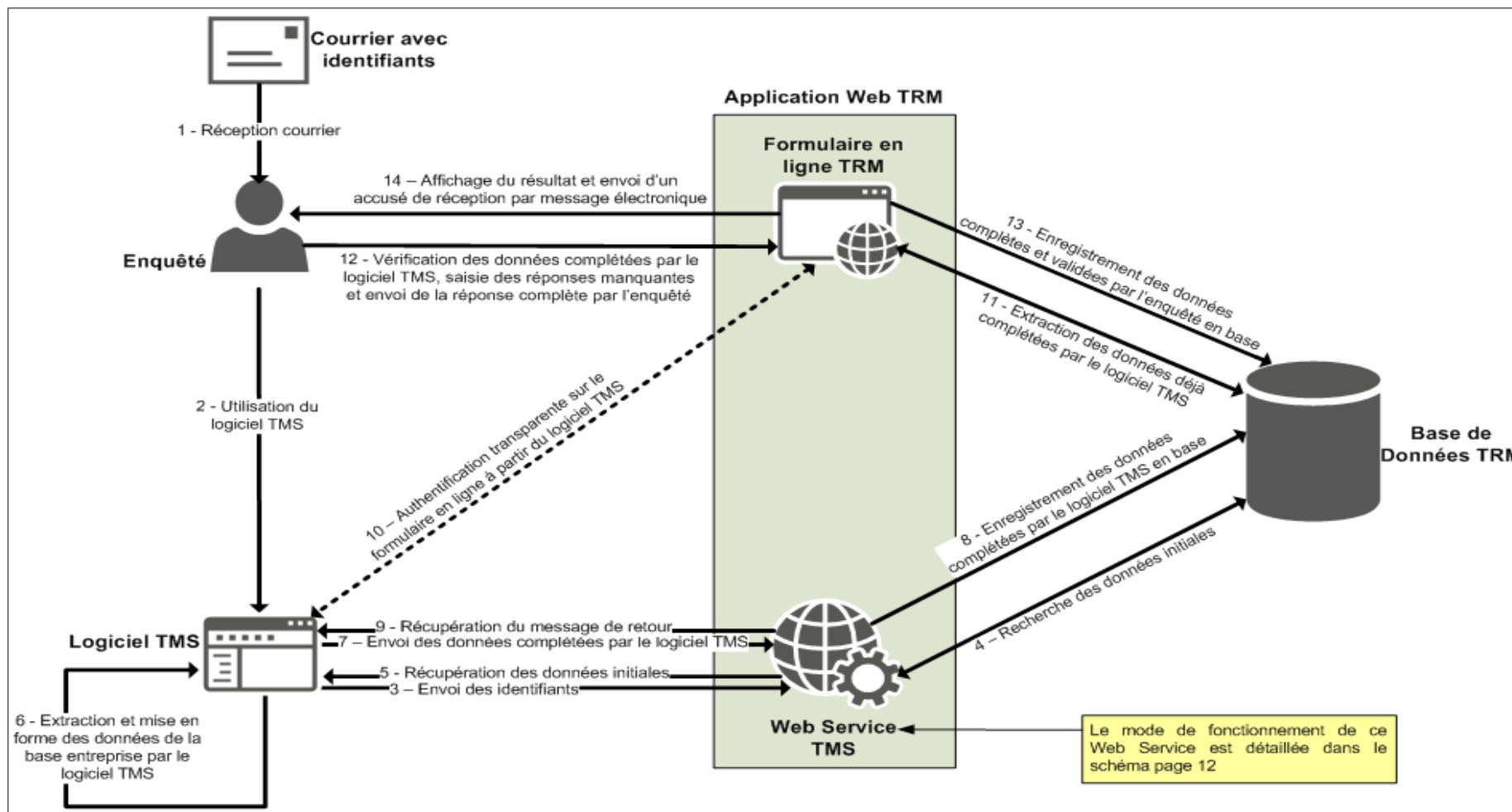


Illustration 1: Synoptique de la réponse à l'enquête TRM

2.2 Les entités utilisatrices du systèmes

Entité / Utilisateur / Rôle	Définition / Responsabilités
Enquêté	<ul style="list-style-type: none">• Reçoit le courrier d'enquête• Déclenche l'utilisation du Logiciel TMS• Vérifie les données complétées par le Logiciel TMS et saisit les données manquantes à l'aide du Formulaire en ligne TRM• Valide et envoie le questionnaire complété
Logiciel TMS	<ul style="list-style-type: none">• Demande les données initiales du questionnaire au Web Service• Extrait les données de réponse au questionnaire de sa base de données interne et les ajoute aux données initiales• Envoie les données de réponse au questionnaire au Web Service• Reçoit un message de retour de la part du Web Service• Accède au Formulaire en ligne TRM (authentification transparente pour l'Enquêté)
Web Service TMS	<ul style="list-style-type: none">• Récupère et envoie au Logiciel TMS les données initiales pré-remplies du questionnaire• Réceptionne la réponse au questionnaire complétée par le Logiciel TMS, en vérifie la conformité et l'enregistre dans la base de données TRM• Envoie un message de réception au Logiciel TMS
Formulaire en ligne TRM	<ul style="list-style-type: none">• Extrait de la base de données TRM la réponse au questionnaire complétée par le Logiciel TMS• Affiche la réponse à l'Enquêté qui la vérifie, saisit les réponses manquantes et envoie sa réponse complète• Enregistre les données ainsi complétées dans la base de données TRM

2.3 Les différentes étapes

Un schéma complet décrivant le processus de réponse à l'enquête TRM en utilisant le logiciel TMS est disponible à [la page 7 de ce document](#).

Étape 1

L'Enquêté reçoit un courrier lui demandant de répondre à l'enquête TRM. Ce courrier précise les 2 identifiants nécessaires pour répondre à son questionnaire à l'aide du logiciel TMS : immatriculation du véhicule de l'Enquêté et numéro du questionnaire.

Étape 2

Muni de ses identifiants, l'Enquêté utilise le Logiciel pour débiter sa réponse au questionnaire. Le Logiciel devra donc intégrer une interface graphique pour la saisie des identifiants.

Étape 3 (début de la 1ère étape du Web Service TMS)

Le Logiciel envoie les identifiants saisis par l'Enquêté au Web Service TMS (1ère étape du Web Service) afin de récupérer les données initiales du questionnaire.

Étape 4

Le Web Service TMS récupère les données initiales du questionnaire dans la base de données TRM.

Étape 5

Le Logiciel récupère du Web Service TMS les données initiales du questionnaire : informations sur le véhicule de l'Enquêté (marque, modèle, etc.), numéro de la semaine observée. De plus les données initiales renvoyées par cette première étape du Web Service TMS sont conformes au schéma de données attendu dans les étapes suivantes.

Étape 6

Le Logiciel extrait de sa base de données à partir de l'immatriculation du véhicule et du numéro de semaine enquêtée (récupérée dans les données initiales), les informations permettant de répondre au questionnaire. Il les met en forme et les agrège aux données initiales en respectant le schéma attendu par le Web Service TMS.

Étape 7 (début de la deuxième étape du Web Service TMS)

Le Logiciel envoie les données complétées au Web Service TMS (2ème étape du Web Service)

Étape 8

Le Web Service TMS vérifie la conformité des données et en cas de succès enregistre les données de questionnaire complétées par le Logiciel dans la base de données TRM.

Étape 9

Le Logiciel récupère du Web Service TMS un message informant du succès ou non de l'enregistrement des données dans la base de données TRM.

Après l'étape 9, les données complétées par le Logiciel ont donc été transférées vers la base de données TRM mais la réponse au questionnaire n'est pas complète.

L'Enquêté devra toujours **utiliser le Formulaire en ligne TRM** pour vérifier les valeurs complétées par le Logiciel à l'aide du Web Service TMS, remplir les données manquantes, si nécessaire, et **valider définitivement sa réponse** à l'enquête en la transmettant au ministère.

Étape 10

Le Logiciel connecte automatiquement l'Enquêté sur le Formulaire en ligne TRM en ouvrant l'url

suivante dans un navigateur internet :

<https://trm.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/directfromtms?numero=XXXXX&immatriculation=YYYYY>

où XXXXX est le numéro de questionnaire et YYYYY l'immatriculation du véhicule.

Étape 11

Le Formulaire en ligne TRM récupère et affiche les données complétées par le Logiciel dans la base de données TRM.

Étape 12

L'Enquêté au travers du Formulaire en ligne TRM vérifie les valeurs complétées par le Logiciel, remplit les données manquantes, valide définitivement sa réponse et n'oublie pas de l'envoyer.

Étape 13

Les données complètes et validées par l'Enquêté sont enregistrées dans la base de données TRM.

Étape 14

Le Formulaire en ligne TRM affiche un message et en cas de succès envoie un courrier électronique à l'Enquêté (accusé de réception).

2.4 Principes de fonctionnement

Un cycle de fonctionnement est initié par une demande de récupération des données initiales de questionnaire de la part du Logiciel, en utilisant le protocole SOAP pour appeler le Web Service TMS.

Le Web Service TMS répond au Logiciel soit par un message expliquant que les informations soumises n'ont pas permis de retrouver le questionnaire, soit par un message avec les données initiales du questionnaire.

Le Logiciel ayant récupéré les données pré-remplies, il les complète ensuite à l'aide de ses données internes.

Le Logiciel fait ensuite une demande d'enregistrement des données de questionnaire complétées, toujours en utilisant le protocole SOAP pour appeler le Web Service TMS.

Une fois cette demande reçue le Web Service TMS valide ou non les données.

Si les données sont validées, les données de questionnaire complétées par le Logiciel sont stockées par le Web Service TMS dans une base de données interne au système d'information du ministère.

Le message de retour du Web Service TMS permet d'informer le Logiciel de cet état.

Si les données ne sont pas validées, le Web Service TMS informe le Logiciel que les données n'ont pas été enregistrées.

[Le diagramme de séquence de la page suivante](#) décrit le fonctionnement de cet échange.

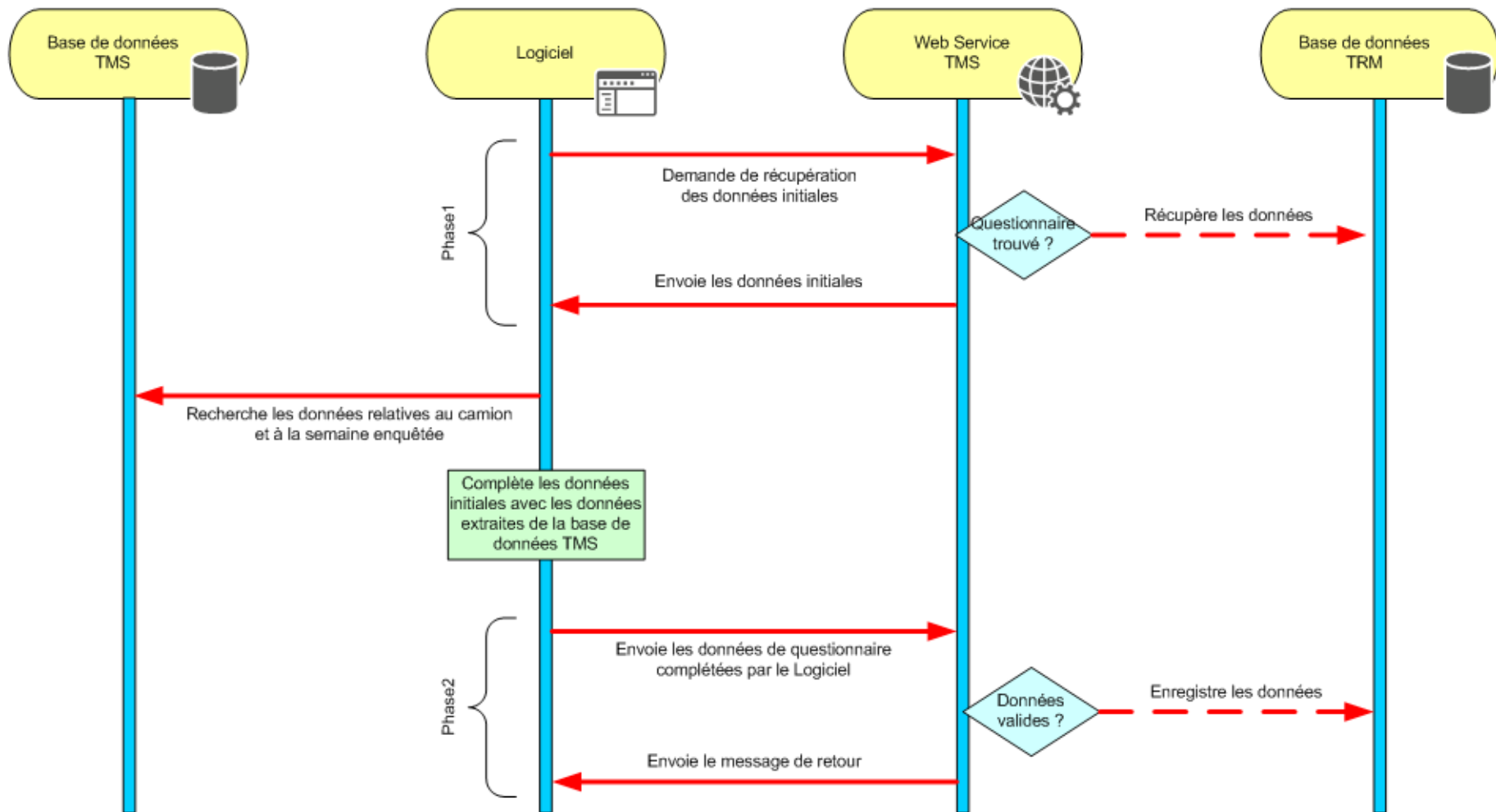


Illustration 2: Diagramme de séquence du dialogue Logiciel TMS <=> Web Service TMS

3 Détail du Web Service TMS

Ce chapitre décrit en détail le fonctionnement du processus complet d'envoi des données de questionnaire complétées par le Logiciel ainsi que le format des messages WSDL envoyés et reçus par le Web Service TMS (notamment le type et le caractère obligatoire des différents paramètres).

3.1 Phase 1 : récupération des données initiales par le Logiciel

3.1.1 Envoi des données d'identification du questionnaire par le Logiciel au Web Service TMS

Le Web Service TMS attend en entrée de la part du Logiciel un message WSDL contenant une structure « identificationQuestionnaire ».

Cette structure est composée des variables suivantes :

identificationQuestionnaire			
Nom	Type	Obligatoire	Description
numeroQuestionnaire	string	oui	Numéro du questionnaire
immatriculation	string	oui	Numéro d'immatriculation du véhicule concerné par le questionnaire

L'adresse de la phase 1 du Web Service TMS est la suivante :

<https://trm.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/tms/webservicev2>

L'opération à invoquer est la suivante :

[obtenirDonneesPrerenseignees](#)

3.1.2 Validation de l'identification du questionnaire par le Web Service TMS

Des vérifications sont réalisées sur le format du message : conformité aux normes wsdl attendues, présence des paramètres demandés, conformité avec les types attendus.

Ensuite le questionnaire est recherché en fonction des paramètres envoyés (numeroQuestionnaire et immatriculation).

3.1.3 Envoi de la réponse par le Web Service TMS au Logiciel

Le Web Service TMS renvoie au Logiciel le résultat de l'opération par l'intermédiaire d'un message WSDL contenant la structure « identificationQuestionnaireResponse ».

Cette structure est composée ainsi :

identificationQuestionnaireResponse		
Nom	Type	Description
messageRetour	string	<ul style="list-style-type: none"> soit un message expliquant pourquoi les données n'ont pas été renvoyées, soit les données prérenseignées du questionnaire sous forme de flux xml conforme au schéma décrit en annexe 1

Voici la liste des différents messages de retour qui peuvent être renvoyés par le Web Service :

Message
Le questionnaire n'a pas été trouvé
La validation finale du questionnaire a déjà été réalisée par un envoi internet
La validation finale du questionnaire a déjà été réalisée par un envoi papier
Le délai de réponse à ce questionnaire est dépassé
Il y a eu un problème technique pendant la recherche du questionnaire

3.2 Phase 2 : envoi des données complétées par le Logiciel

3.2.1 Envoi des données par le Logiciel au Web Service TMS

Le Web Service TMS attend en entrée de la part du Logiciel un message WSDL contenant une structure « envoiDonneesQuestionnaire ».

Cette structure est composée des variables suivantes :

envoiDonneesQuestionnaire			
Nom	Type	Obligatoire	Description
numeroQuestionnaire	string	oui	Numéro du questionnaire
immatriculation	string	oui	Numéro d'immatriculation du véhicule de l'enquête
donneesXML	string	oui	Données du questionnaire complétées par le Logiciel sous forme de chaîne XML : le schéma attendu est disponible en annexe 2
editeurTMS	string	oui	Nom de l'éditeur du Logiciel
logicielTMS	string	non	Nom du Logiciel
versionLogicielTMS	string	non	Version du Logiciel

L'adresse de la phase 2 du Web Service TMS est la suivante :

<https://trm.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/tms/webservicev2>

L'opération à invoquer est la suivante :

envoyerDonneesCompletees

3.2.2 Validation de la conformité des données par le Web Service TMS

Des vérifications sont réalisées sur le format du message : conformité aux normes wsdl attendues, présence des paramètres demandés, conformité avec les types attendus.

Ensuite des vérifications sont faites sur la structure du paramètre « donneesXML » afin de s'assurer qu'il respecte le schéma tel qu'il est défini en [annexe 2](#) de ce document.

3.2.3 Enregistrement des données par le Web Service TMS

Dans le cas où les données ont été validées, celles-ci sont enregistrées par le Web Service TMS en base de données.

L'Enquêté lorsqu'il utilisera le questionnaire TRM le trouvera donc déjà pré-rempli avec les données complétées par le Logiciel.

3.2.4 Envoi du message de retour par le Web Service TMS au Logiciel

Le Web Service TMS informe le Logiciel du résultat de l'opération par l'intermédiaire d'un message WSDL contenant une structure « envoiDonneesQuestionnaireResponse ».

Cette structure est composée ainsi :

envoiDonneesQuestionnaireResponse		
Nom	Type	Description
messageRetour	string	Un message expliquant le résultat de l'opération

Voici la liste des différents messages de retour qui peuvent être renvoyés par le Web Service :

Message
Les données du questionnaire ont été enregistrées
Les données n'ont pas été enregistrées car il y a eu un problème technique lors de la sauvegarde
Les données n'ont pas été enregistrées car il n'y a pas de questionnaire avec l'identifiant et le numéro d'immatriculation fournis
Les données n'ont pas été enregistrées car la réponse au questionnaire a déjà été validée par un envoi internet
Les données n'ont pas été enregistrées car la réponse au questionnaire a déjà été validée par un envoi papier

Les données n'ont pas été enregistrées car le délai de réponse au questionnaire est dépassé

Les données n'ont pas été enregistrées car le paramètre « donneesXML » n'est pas conforme au schéma de données attendu

Les données soumises par le Logiciel au Web Service TMS n'ont donc été enregistrées en base que si le message renvoyé est le suivant : « **Les données du questionnaire ont été enregistrées** ».

Dans le cas où le message renvoyé est « **Les données n'ont pas été enregistrées car il y a eu un problème technique lors de la sauvegarde** », il convient de réessayer plus tard ou de contacter le responsable de l'enquête (trm@developpement-durable.gouv.fr).

4 Annexe 1 : Schéma XML des données récupérées par la phase 1 du Web Service TMS

Les données récupérées lors de la phase 1 du Web Service TMS respectent le schéma XML suivant :

```
<?xml version="1.0" encoding="UTF-8"?>
<reponseTMS>
  <numeroQuestionnaire>{numéro du questionnaire}</numeroQuestionnaire>
  <immatriculation>{immatriculation du véhicule}</immatriculation>
  <dateEnvoi>{date d'envoi du questionnaire}</dateEnvoi>
  <semaineEnqueteISO>
    <annee>{année de la semaine d'enquête}</annee>
    <numeroSemaine>{numéro de semaine dans l'année}</numeroSemaine>
  </semaineEnqueteISO>
  <entrepriseEnquetee>
    <nom>{nom de l'entreprise enquêtée}</nom>
    <coordonneesPostales>
      <adresse>{adresse de l'entreprise enquêtée}</adresse>
      <cp>{code postal de l'entreprise enquêtée}</cp>
      <ville>{ville de l'entreprise enquêtée}</ville>
    </coordonneesPostales>
    <siret>{Siret de l'entreprise enquêtée}</siret>
    <codeAPE>{Code APE de l'entreprise enquêtée}</codeAPE>
    <registreTransporteursLoueurs/>
    <registreCommissionnaires/>
  </entrepriseEnquetee>
  <contact>
    <nom/>
    <fonction/>
    <telephone/>
    <mail/>
  </contact>
  <detentionVehicule>
    <reponse/>
  </detentionVehicule>
</reponseTMS>
```

Détail des différentes balises qui contiennent des valeurs lors de la récupération des données de questionnaire initiales prérenseignées par le SOeS :

- balise <reponseTMS> <numeroQuestionnaire>
La balise contient le numéro du questionnaire.
La balise est toujours remplie.
La balise ne doit pas être modifiée lors de la création de la réponse.
- balise <reponseTMS> <immatriculation>
La balise contient l'immatriculation du véhicule enquêté.
La balise est toujours remplie.
La balise ne doit pas être modifiée lors de la création de la réponse.
- balise <reponseTMS> <dateEnvoi>
La balise contient la date d'envoi du questionnaire au format AAAA-MM-JJ.
La balise est toujours remplie.
La balise ne doit pas être modifiée lors de la création de la réponse.
- balise <reponseTMS> <semaineEnqueteISO> <annee>

Cette balise contient l'année de la semaine concernée par l'enquête selon le format de [numérotation ISO des semaines](#).

La balise est toujours remplie sur 4 chiffres.

La balise ne doit pas être modifiée lors de la création de la réponse.

- balise <reponseTMS> <semaineEnqueteISO> <numeroSemaine>

Cette balise contient le numéro de la semaine concernée par l'enquête selon le format de [numérotation ISO des semaines](#).

La balise est toujours remplie et correspond donc à un nombre entre 1 et 53.

La balise ne doit pas être modifiée lors de la création de la réponse.

L'utilisation des balises <reponseTMS> <semaineEnqueteISO> <annee> et <reponseTMS> <semaineEnqueteISO> <numeroSemaine> permet donc de retrouver exactement la semaine concernée par l'enquête.

- balise <reponseTMS> <entrepriseEnquete> <nom>

La balise contient le nom de l'entreprise utilisant le véhicule enquêté.

La balise est toujours remplie.

La balise pourra être modifiée lors de la création de la réponse.

- balise <reponseTMS> <entrepriseEnquete> <coordonneesPostales> <adresse>

La balise contient l'adresse de l'entreprise utilisant le véhicule enquêté.

La balise est toujours remplie.

La balise pourra être modifiée lors de la création de la réponse.

- balise <reponseTMS> <entrepriseEnquete> <coordonneesPostales> <cp>

La balise contient le code postal de l'entreprise utilisant le véhicule enquêté.

La balise est toujours remplie.

La balise pourra être modifiée lors de la création de la réponse.

- balise <reponseTMS> <entrepriseEnquete> <coordonneesPostales> <ville>

La balise contient la ville de l'entreprise utilisant le véhicule enquêté.

La balise est toujours remplie.

La balise pourra être modifiée lors de la création de la réponse.

- balise <reponseTMS> <entrepriseEnquete> <siret>

La balise contient le SIRET de l'établissement utilisant le véhicule enquêté.

La balise n'est pas toujours remplie.

La balise pourra être modifiée lors de la création de la réponse.

- balise <reponseTMS> <entrepriseEnquete> <codeAPE>

La balise contient le code APE de l'établissement utilisant le véhicule enquêté.

La balise n'est pas toujours remplie.

La balise pourra être modifiée lors de la création de la réponse.

5 Annexe 2 : Schéma XML des données valides pour l'envoi lors de la phase 2 du Web Service TMS

Le document XML récupéré lors de la première phase est valide pour l'envoi lors de la phase 2 du Web Service TMS.

Le Logiciel TMS peut donc compléter les données récupérées en y agrégeant les données correspondant à l'immatriculation et à la semaine d'enquête.

Le détail des balises qui peuvent / doivent être complétées par le Logiciel TMS avant l'envoi de la phase 2 du Web Service TMS est décrite dans la suite de cette annexe 2.

5.1 Balises générales

- balise <reponseTMS> <entrepriseEnquete> <nom>
Nom de l'entreprise utilisant le véhicule enquêté.
Balise préremplie par le SOeS et qui peut être modifiée.
La balise est obligatoire dans la réponse définitive.
- balise <reponseTMS> <entrepriseEnquete> <coordonneesPostales> <adresse>
Adresse de l'entreprise utilisant le véhicule enquêté.
Balise préremplie par le SOeS et qui peut être modifiée.
La balise est obligatoire dans la réponse définitive.
- balise <reponseTMS> <entrepriseEnquete> <coordonneesPostales> <cp>
Code postal de l'entreprise utilisant le véhicule enquêté.
Balise préremplie par le SOeS et qui peut être modifiée.
La balise est obligatoire dans la réponse définitive.
- balise <reponseTMS> <entrepriseEnquete> <coordonneesPostales> <ville>
Ville de l'entreprise utilisant le véhicule enquêté.
Balise préremplie par le SOeS et qui peut être modifiée.
La balise est obligatoire dans la réponse définitive.
- balise <reponseTMS> <entrepriseEnquete> <siret>
SIRET de l'établissement utilisant le véhicule enquêté.
Balise qui peut être préremplie par le SOeS et qui peut être modifiée.
La balise est obligatoire dans la réponse définitive.
- balise <reponseTMS> <entrepriseEnquete> <codeAPE>
Code APE de l'établissement utilisant le véhicule enquêté.

Balise qui peut être préremplie par le SOeS et qui peut être modifiée.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <reponseTMS> <entrepriseEnquetelee> <registreTransporteursLoueurs>

Liste des valeurs autorisées :

- 1 si l'entreprise est inscrite au registre des transporteurs loueurs,
- 0 si l'entreprise n'est pas inscrite au registre des transporteurs loueurs,
- chaîne vide si la réponse n'est pas disponible par le Logiciel TMS.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <reponseTMS> <entrepriseEnquetelee> <registreCommissionnaires>

Liste des valeurs autorisées :

- 1 si l'entreprise est inscrite au registre des commissionnaires de transport,
- 0 si l'entreprise n'est pas inscrite au registre des commissionnaires de transport,
- chaîne vide si la réponse n'est pas disponible par le Logiciel TMS.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <reponseTMS> <contact> <nom>

Nom et prénom du contact dans l'entreprise qui peut être joint par le SOeS .

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <reponseTMS> <contact> <fonction>

Fonction du contact dans l'entreprise qui peut être joint par le SOeS .

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <reponseTMS> <contact> <telephone>

Numéro de téléphone du contact dans l'entreprise qui peut être joint par le SOeS .

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

Format du numéro de téléphone : 0123456789

- balise <reponseTMS> <contact> <mail>

Adresse électronique du contact dans l'entreprise qui peut être joint par le SOeS .

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

Format de l'adresse électronique accepté : xxxx@xxxx.xx

- balise <reponseTMS> <detentionVehicule> <reponse>

Liste des valeurs autorisées :

- 1 si le véhicule est détenu par l'entreprise enquêtée,
- 0 si le le véhicule n'est pas détenu par l'entreprise enquêtée,
- chaîne vide si la réponse n'est pas disponible par le Logiciel TMS.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

Si la balise <reponseTMS> <detentionVehicule> <reponse> contient une chaîne vide, le Logiciel TMS n'a pas d'autres données à compléter.

5.2 Balises dans le cas où le véhicule n'est pas détenu par l'entreprise enquêtée

Les balises suivantes ne doivent être complétées que si la balise <reponseTMS> <detentionVehicule> <reponse> contient la valeur 0.

- balise <reponseTMS> <detentionVehicule> <informationsNonDetentionVehicule> <motif>

État du véhicule expliquant pourquoi l'entreprise enquêtée ne le détient pas.

Liste des valeurs possibles :

- 1 si le véhicule a été mis à la casse,
- 2 si le véhicule a été vendu en état de marche,
- 3 si le véhicule a été rendu,
- 4 si le véhicule a été loué sans conducteur,
- 5 si le véhicule a été loué avec conducteur,
- 6 si le véhicule est inconnu de l'entreprise enquêtée.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <reponseTMS> <detentionVehicule> <informationsNonDetentionVehicule> <date>

Date de mise en l'état indiquée dans la balise <reponseTMS> <detentionVehicule> <informationsNonDetentionVehicule> <motif> (date de mise à la casse ou date de vente ou date de restitution ou date de location avec chauffeur ou date de location sans chauffeur).

Le format de la date doit être sous la forme AAAA-MM-JJ.

La balise n'est pas obligatoire dans la réponse si le véhicule est inconnu de l'entreprise enquêtée (motif 6). Elle est obligatoire dans les autres cas (motifs 1, 2, 3, 4 ou 5).

Les balises suivantes ne doivent être complétées que si le motif de non-détention est égal à 2, 4 ou 5 (vente ou location du véhicule)

- balise <reponseTMS> <detentionVehicule> <informationsNonDetentionVehicule> <detenteur>

« Balise conteneur » stockant les informations sur le détenteur du véhicule pendant la semaine d'enquête (acheteur ou locataire).

Cette « balise conteneur » est obligatoire dans la réponse si le motif de non-détention du véhicule est égal à 2, 4 ou 5 (vente ou location).

- balise <reponseTMS> <detentionVehicule> <informationsNonDetentionVehicule> <detenteur> <nom>

Nom du détenteur du véhicule pendant la semaine d'enquête (nom de l'acheteur ou nom du locataire).

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <reponseTMS> <detentionVehicule> <informationsNonDetentionVehicule> <detenteur> <coordonneesPostales> <adresse>

Adresse du détenteur du véhicule (adresse de l'acheteur ou adresse du locataire).

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <reponseTMS> <detentionVehicule> <informationsNonDetentionVehicule> <detenteur> <coordonneesPostales> <cp>

Code postal du détenteur du véhicule (code postal de l'acheteur ou code postal du locataire).

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <reponseTMS> <detentionVehicule> <informationsNonDetentionVehicule> <detenteur>
<coordonneesPostales> <ville>

Ville du détenteur du véhicule (ville de l'acheteur ou ville du locataire).

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

5.3 Balises dans le cas où le véhicule est détenu par l'entreprise enquêtée

Les balises suivantes ne doivent être complétées que si la balise <reponseTMS> <detentionVehicule> <reponse> contient la valeur 1.

- balise <reponseTMS> <detentionVehicule> <informationsDetentionVehicule> <nombreEssieux>
Nombre d'essieux du véhicule enquêté.

Liste des valeurs autorisées : un nombre entier entre 2 et 10

La balise n'est pas obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <reponseTMS> <detentionVehicule> <informationsDetentionVehicule> <consommation>
Consommation en litres aux 100 kilomètres du véhicule enquêté.

Liste des valeurs autorisées : un nombre entier strictement positif et inférieur à 100.

La balise n'est pas obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <reponseTMS> <detentionVehicule> <informationsDetentionVehicule> <proprietaireOuLocataire>
Est-ce que l'entreprise est propriétaire ou locataire du véhicule enquêté ?

Liste des valeurs possibles :

- 1 si le véhicule est la propriété de l'entreprise interrogée (y compris crédit-bail et location financière),
- 0 si le véhicule est loué par l'entreprise interrogée (non compris crédit-bail et location financière),
- chaîne vide si la réponse n'est pas disponible par le Logiciel TMS.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <reponseTMS> <detentionVehicule> <informationsDetentionVehicule> <utilisationVehicule> <reponse>
Liste des valeurs autorisées :

- 1 si le véhicule a roulé pendant la semaine d'enquête,
- 0 si le véhicule n'a pas roulé pendant la semaine d'enquête,
- chaîne vide si la réponse n'est pas disponible par le Logiciel TMS.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

Si la balise <reponseTMS> <detentionVehicule> <informationsDetentionVehicule> <utilisationVehicule> <reponse> contient une chaîne vide, le Logiciel TMS n'a pas d'autres données à compléter.

- balise <reponseTMS> <detentionVehicule> <informationsDetentionVehicule> <utilisationVehicule> <motifNonUtilisation>

Motif pour lequel le véhicule n'a pas roulé pendant la semaine d'enquête.

Liste des valeurs autorisées :

- 1 si le véhicule est temporairement hors d'usage,
- 2 si les intempéries ont empêché le véhicule de rouler pendant la semaine d'enquête,
- 3 si l'entreprise était fermée, en congés pendant la semaine d'enquête,
- 4 s'il n'y a pas eu de locataire pour le véhicule pendant la semaine d'enquête,
- 5 si le véhicule n'a pas roulé par manque de fret pendant la semaine d'enquête,
- 6 si le véhicule n'a pas roulé pour cause de grève,
- 7 si le véhicule ne fait l'objet que de location saisonnière ou de dépannage,
- 8 si le véhicule était en instance de vente pendant la semaine d'enquête,
- 9 pour une autre raison,
- Z pour un motif inconnu.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive si le véhicule n'a pas été utilisé pendant la semaine d'enquête (balise <reponseTMS> <detentionVehicule> <informationsDetentionVehicule> <utilisationVehicule> <reponse> ayant la valeur 0).

Si le véhicule n'a pas roulé pendant la semaine d'enquête et que le motif de non-utilisation est rempli, le Logiciel TMS n'a pas d'autres données à compléter.

5.4 Balises dans le cas où le véhicule a roulé pendant la semaine d'enquête

Les balises suivantes ne doivent être complétées que si la balise <reponseTMS> <detentionVehicule> <detentionVehicule> <informationsDetentionVehicule> <utilisationVehicule> <reponse> contient la valeur 1.

- balise <reponseTMS> <detentionVehicule> <informationsDetentionVehicule> <utilisationVehicule> <informationsUtilisationVehicule> <kmsAvant>

Kilométrage relevé sur le compteur du véhicule enquêté lors du dernier plein effectué avant le premier parcours de la semaine d'enquête.

Format accepté : nombre entier positif et inférieur à 9 999 999.

La balise n'est pas obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <reponseTMS> <detentionVehicule> <informationsDetentionVehicule> <utilisationVehicule> <informationsUtilisationVehicule> <kmsApres>

Kilométrage relevé sur le compteur du véhicule enquêté lors du premier plein effectué après le dernier parcours de la semaine d'enquête.

Format accepté : nombre entier positif et inférieur à 9 999 999.

La balise n'est pas obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <reponseTMS> <detentionVehicule> <informationsDetentionVehicule> <utilisationVehicule> <informationsUtilisationVehicule> <carburantAjoute>

Quantité de carburant ajouté (y comprise les remplissages intermédiaires).

Format accepté : nombre entier positif et inférieur à 9 999.

La balise n'est pas obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <reponseTMS> <detentionVehicule> <informationsDetentionVehicule> <utilisationVehicule> <informationsUtilisationVehicule> <listeParcours>

Il s'agit d'une « balise conteneur » qui contiendra l'ensemble des informations des parcours de la semaine.

Cette « balise conteneur » est obligatoire et doit contenir au moins une balise de jour de la semaine (balise <lundi>, <mardi>, <mercredi>, <jeudi>, <vendredi>, <samedi>, <dimanche>).

- balise <reponseTMS> <detentionVehicule> <informationsDetentionVehicule> <utilisationVehicule> <informationsUtilisationVehicule> <listeParcours> <{joursemaine}>

{joursemaine} peut être égale à lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi ou dimanche.

Il s'agit d'une « balise conteneur » qui contiendra l'ensemble des parcours du jour dans la semaine.

La balise {joursemaine} ne doit être présente que si elle contient effectivement des parcours.

Si elle est présente elle doit contenir des balises de parcours décrites dans le point [5.5.Balises d'un parcours](#).

5.5 Balises d'un parcours

Les parcours peuvent être de 5 types :

- [monochargement](#) : trajet avec une seule marchandise entre deux lieux
- [circuit](#) : plusieurs ramassages ou distributions d'une marchandise entre deux lieux
- [navette](#) : parcours identiques (au moins 2) effectués la même journée avec la même marchandise (même nature et même poids) entre deux mêmes lieux,
- [multichargement](#) qui correspond à l'un des cas suivants :
 - une marchandise chargée en différents lieux et livrée en un même endroit,
 - une marchandise chargée en un seul lieu et livrée en différents lieux,
 - des marchandises différentes (nature et tonnage bien spécifiés) chargées en seul lieu et déchargés en un seul lieu,
- [à vide](#) : trajet à vide entre deux lieux.

Toutes les balises de parcours définis par la suite sont donc à placer dans <reponseTMS> <detentionVehicule> <informationsDetentionVehicule> <utilisationVehicule> <informationsUtilisationVehicule> <listeParcours> <{joursemaine}>

5.5.1 Balises d'un monochargement

Un monochargement doit être décrit dans une balise <monochargement>. Celle balise doit/peut contenir les éléments suivants :

- balise <monochargement> <remorque>

Numéro d'immatriculation de l'éventuelle remorque.

La balise n'est pas obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <monochargement> <chargement>

Balise contenant les informations sur le chargement (trajet et marchandise transportée). Les informations que doit contenir la balise <chargement> sont décrites au point [5.6.Balises d'un chargement](#).

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

5.5.2 Balises d'un circuit

Un circuit doit être décrit dans une balise <circuit>. Celle balise doit/peut contenir les éléments suivants :

- balise <circuit> <remorque>

Numéro d'immatriculation de l'éventuelle remorque.

La balise n'est pas obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <circuit> <chargement>

Balise contenant les informations sur le chargement (trajet et marchandise transportée). Les informations que doit contenir la balise <chargement> sont décrites au point [5.6.Balises d'un chargement](#).

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

5.5.3 Balises d'une navette

Une navette doit être décrite dans une balise <navette>. Celle balise doit/peut contenir les éléments suivants :

- balise <navette> <remorque>

Numéro d'immatriculation de l'éventuelle remorque.

La balise n'est pas obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <navette> <nombreNavettes>

Nombre de navettes qui doit être un nombre entier entre 2 et 99.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <navette> <chargement>

Balise contenant les informations sur le chargement (trajet et marchandise transportée). Les informations que doit contenir la balise <chargement> sont décrites au point [5.6.Balises d'un chargement](#).

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

5.5.4 Balises d'un multichargement

Un multichargement doit être décrit dans une balise <multichargement>. Celle balise doit/peut contenir les éléments suivants :

- balise <multichargement> <remorque>

Numéro d'immatriculation de l'éventuelle remorque.

La balise n'est pas obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <multichargement> <chargement>

Balise contenant les informations sur les chargements (trajet et marchandise transportée). Les informations

que doit contenir chaque balise <chargement> sont décrites au point [5.6.Balises d'un chargement](#).

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

Cette balise doit apparaître au moins deux fois (un multichargement est au moins composé de deux chargements).

5.5.5 Balises d'un parcours à vide

Un parcours à vide doit être décrit dans une balise <vide>. Celle balise doit/peut contenir les éléments suivants :

- balise <vide> <remorque>

Numéro d'immatriculation de l'éventuelle remorque.

La balise n'est pas obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <vide> <trajet>

Balise contenant les informations sur le trajet. Les informations que doit contenir la balise <trajet> sont décrites au point [5.7.Balises d'un trajet](#).

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

5.6 Balises d'un chargement

Un chargement est décrit dans une balise <chargement>. Un chargement est constitué d'un trajet et d'une marchandise. La balise <chargement> doit donc contenir les éléments suivants :

- balise <chargement> <trajet>

Balise contenant les informations sur le trajet. Les informations que doit contenir la balise <trajet> sont décrites au point [5.7.Balises d'un trajet](#).

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <chargement> <marchandise>

Balise contenant les informations sur la marchandise. Les informations que doit contenir la balise <marchandise> sont décrites au point [5.8.Balises d'une marchandise](#).

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

5.7 Balises d'un trajet

Un trajet est décrit dans la balise <trajet>. Cette balise doit contenir une sous-balise qui dépend du type de trajet :

- si le trajet s'effectue entièrement en France : balise [<trajetFrance>](#),
- si le trajet correspond à un départ de l'étranger et une arrivée en France : balise [<trajetEntreeFrance>](#),
- si le trajet correspond à un départ de France et une arrivée à l'étranger : balise [<trajetSortieFrance>](#),
- si le trajet correspond à un départ à l'étranger, un transit par la France et une arrivée à l'étranger : balise [<trajetTransitFrance>](#),
- si le trajet correspond à un parcours dans un pays étranger uniquement (cabotage) : balise [<trajetNationalEtranger>](#),

- si le trajet correspond à un parcours entre deux pays étrangers sans passage par un autre pays (départ dans un pays étranger, arrivée dans un autre pays étranger, pas d'autres pays de transit) : balise [<trajetCroise>](#),
- si le trajet correspond à un parcours entre deux pays étrangers avec passage par d'autres pays (départ dans un pays étranger, arrivée dans un autre pays étranger, un ou plusieurs pays de transit) : balise [<trajetSuperCroise>](#)

5.7.1 Balise <trajetFrance>

La balise <trajetFrance> doit contenir les éléments suivants :

- balise <trajetFrance> <departementDepart>

Le département de départ du trajet sous forme de code qui doit respecter une des valeurs comprises dans la [table des départements français](#).

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.
- balise <trajetFrance> <communeDepart>

La commune française de départ.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.
- balise <trajetFrance> <departementArrivee>

Le département d'arrivée sous forme de code qui doit respecter une des valeurs comprises dans la [table des départements français](#).

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.
- balise <trajetFrance> <communeArrivee>

La commune française d'arrivée.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.
- balise <trajetFrance> <distanceFrance>

La distance du trajet. La valeur doit correspondre à un nombre entier de kilomètres compris entre 1 et 9999.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.
- balise <trajetFrance> <intermodalite>

C'est une balise conteneur contenant des informations sur le caractère intermodal du trajet.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.
- balise <trajetFrance> <intermodalite> <valeur>

Cette balise stocke le type d'intermodalité du trajet.

Liste des valeurs possibles :

 - non si il n'y a pas d'intermodalité,
 - mer si une partie du trajet s'effectue par mer,
 - rail si une partie du trajet s'effectue par rail.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

Si la valeur de <trajetFrance> <intermodalite> <valeur> est mer ou rail, il faut rajouter des balises pour donner des informations sur l'intermodalité du trajet.

- balise <trajetFrance> <intermodalite> <departementDepart>

Le département de départ de l'intermodalité du trajet sous forme de code qui doit respecter une des valeurs comprises dans la [table des départements français](#).

La balise doit être présente dans la réponse définitive uniquement s'il s'agit d'un trajet intermodal de type mer ou rail.

- balise <trajetFrance> <intermodalite> <communeDepart>

La commune française de départ de l'intermodalité

La balise doit être présente dans la réponse définitive uniquement s'il s'agit d'un trajet intermodal de type mer ou rail.

- balise <trajetFrance> <intermodalite> <departementArrivee>

Le département d'arrivée de l'intermodalité du trajet sous forme de code qui doit respecter une des valeurs comprises dans la [table des départements français](#).

La balise doit être présente dans la réponse définitive uniquement s'il s'agit d'un trajet intermodal de type mer ou rail.

- balise <trajetFrance> <intermodalite> <communeArrivee>

La commune française d'arrivée de l'intermodalité

La balise doit être présente dans la réponse définitive uniquement s'il s'agit d'un trajet intermodal de type mer ou rail.

5.7.2 Balise <trajetEntreeFrance>

La balise <trajetEntreeFrance> doit contenir les éléments suivants :

- balise <trajetEntreeFrance> <departementEntreeFrance>

Le département d'entrée en France sous forme de code qui doit respecter une des valeurs comprises dans la [table des départements frontaliers français](#).

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetEntreeFrance> <paysDepart>

Le pays de départ du trajet sous forme de code qui doit respecter une des valeurs comprises dans la [table des pays](#).

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetEntreeFrance> <villeDepart>

La ville de départ.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetEntreeFrance> <departementArrivee>

Le département d'arrivée sous forme de code qui doit respecter une des valeurs comprises dans la [table des départements français](#).

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetEntreeFrance> <communeArrivee>

La commune française d'arrivée.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetEntreeFrance> <distanceAvantEntreeFrance>

La distance du trajet avant l'entrée en France. La valeur doit correspondre à un nombre entier de kilomètres compris entre 1 et 9999.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetEntreeFrance> <distanceFrance>

La distance du trajet en France. La valeur doit correspondre à un nombre entier de kilomètres compris entre 1 et 9999.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetEntreeFrance> <intermodalite>

C'est une balise conteneur contenant des informations sur le caractère intermodal du trajet.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetEntreeFrance> <intermodalite> <valeur>

Cette balise stocke le type d'intermodalité du trajet.

Liste des valeurs possibles :

- non si il n'y a pas d'intermodalité,
- eurotunnel si une partie du trajet s'effectue via eurotunnel,
- mer si une partie du trajet s'effectue par mer,
- rail si une partie du trajet s'effectue par rail.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

Si la valeur de <trajetEntreeFrance> <intermodalite> <valeur> est mer ou rail, il faut rajouter des balises pour donner des informations sur l'intermodalité du trajet.

- balise <trajetEntreeFrance> <intermodalite> <paysDepart>

Le pays de départ de l'intermodalité du trajet sous forme de code qui doit respecter une des valeurs comprises dans la [table des pays](#).

La balise doit être présente dans la réponse définitive uniquement s'il s'agit d'un trajet intermodal de type mer ou rail.

- balise <trajetEntreeFrance> <intermodalite> <villeDepart>

La ville de départ de l'intermodalité

La balise doit être présente dans la réponse définitive uniquement s'il s'agit d'un trajet intermodal de type mer ou rail.

- balise <trajetEntreeFrance> <intermodalite> <departementArrivee>

Le département d'arrivée de l'intermodalité du trajet sous forme de code qui doit respecter une des valeurs comprises dans la [table des départements français](#).

La balise doit être présente dans la réponse définitive uniquement s'il s'agit d'un trajet intermodal de type mer ou rail.

- balise <trajetEntreeFrance> <intermodalite> <communeArrivee>

La commune française d'arrivée de l'intermodalité

La balise doit être présente dans la réponse définitive uniquement s'il s'agit d'un trajet intermodal de type mer ou rail.

5.7.3 Balise <trajetSortieFrance>

La balise <trajetSortieFrance> doit contenir les éléments suivants :

- balise <trajetSortieFrance> <departementSortieFrance>

Le département de sortie de France sous forme de code qui doit respecter une des valeurs comprises dans la [table des départements frontaliers français](#).

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetSortieFrance> <departementDepart>

Le département de départ sous forme de code qui doit respecter une des valeurs comprises dans la [table des départements français](#).

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetSortieFrance> <communeDepart>

La commune française de départ.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetSortieFrance> <paysArrivee>

Le pays d'arrivée du trajet sous forme de code qui doit respecter une des valeurs comprises dans la [table des pays](#).

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetSortieFrance> <villeArrivee>

La ville d'arrivée.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetSortieFrance> <distanceFrance>

La distance du trajet en France. La valeur doit correspondre à un nombre entier de kilomètres compris entre 1 et 9999.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetSortieFrance> <distanceApresSortieFrance>

La distance du trajet après la sortie de France. La valeur doit correspondre à un nombre entier de kilomètres compris entre 1 et 9999.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetSortieFrance> <intermodalite>

C'est une balise conteneur contenant des informations sur le caractère intermodal du trajet.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetSortieFrance> <intermodalite> <valeur>

Cette balise stocke le type d'intermodalité du trajet.

Liste des valeurs possibles :

- non si il n'y a pas d'intermodalité,
- eurotunnel si une partie du trajet s'effectue via eurotunnel,
- mer si une partie du trajet s'effectue par mer,
- rail si une partie du trajet s'effectue par rail.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

Si la valeur de <trajetSortieFrance> <intermodalite> <valeur> est mer ou rail, il faut rajouter des balises pour donner des informations sur l'intermodalité du trajet.

- balise <trajetSortieFrance> <intermodalite> <departementDepart>

Le département de départ de l'intermodalité du trajet sous forme de code qui doit respecter une des valeurs comprises dans la [table des départements français](#).

La balise doit être présente dans la réponse définitive uniquement s'il s'agit d'un trajet intermodal de

type mer ou rail.

- balise <trajetSortieFrance> <intermodalite> <communeDepart>

La commune française de départ de l'intermodalité

La balise doit être présente dans la réponse définitive uniquement s'il s'agit d'un trajet intermodal de type mer ou rail.

- balise <trajetSortieFrance> <intermodalite> <paysArrivee>

Le pays d'arrivée de l'intermodalité du trajet sous forme de code qui doit respecter une des valeurs comprises dans la [table des pays](#).

La balise doit être présente dans la réponse définitive uniquement s'il s'agit d'un trajet intermodal de type mer ou rail.

- balise <trajetSortieFrance> <intermodalite> <villeArrivee>

La ville d'arrivée de l'intermodalité

La balise doit être présente dans la réponse définitive uniquement s'il s'agit d'un trajet intermodal de type mer ou rail.

5.7.4 Balise <trajetTransitFrance>

La balise <trajetTransitFrance> doit contenir les éléments suivants :

- balise <trajetTransitFrance> <departementEntreeFrance>

Le département d'entrée en France sous forme de code qui doit respecter une des valeurs comprises dans la [table des départements frontaliers français](#).

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetTransitFrance> <departementSortieFrance>

Le département de sortie de France sous forme de code qui doit respecter une des valeurs comprises dans la [table des départements frontaliers français](#).

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetTransitFrance> <paysDepart>

Le pays de départ du trajet sous forme de code qui doit respecter une des valeurs comprises dans la [table des pays](#).

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetTransitFrance> <villeDepart>

La ville de départ.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetTransitFrance> <paysArrivee>

Le pays d'arrivée du trajet sous forme de code qui doit respecter une des valeurs comprises dans la [table des pays](#).

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetTransitFrance> <villeArrivee>

La ville d'arrivée.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetTransitFrance> <distanceAvantEntreeFrance>

La distance du trajet avant l'entrée en France. La valeur doit correspondre à un nombre entier de kilomètres

compris entre 1 et 9999.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetTransitFrance> <distanceFrance>

La distance du trajet en France. La valeur doit correspondre à un nombre entier de kilomètres compris entre 1 et 9999.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetTransitFrance> <distanceAprèsSortieFrance>

La distance du trajet après la sortie de France. La valeur doit correspondre à un nombre entier de kilomètres compris entre 1 et 9999.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetTransitFrance> <intermodalite>

C'est une balise conteneur contenant des informations sur le caractère intermodal du trajet.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetTransitFrance> <intermodalite> <valeur>

Cette balise stocke le type d'intermodalité du trajet.

Liste des valeurs possibles :

- non si il n'y a pas d'intermodalité,
- eurotunnel si une partie du trajet s'effectue via eurotunnel,
- mer si une partie du trajet s'effectue par mer,
- rail si une partie du trajet s'effectue par rail.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

Si la valeur de <trajetTransitFrance> <intermodalite> <valeur> est mer ou rail, il faut rajouter des balises pour donner des informations sur l'intermodalité du trajet.

- balise <trajetTransitFrance> <intermodalite> <departFrance>

Le trajet intermodal a-t-il un départ de France ?

Liste des valeurs possibles :

- 1 si le départ de l'intermodalité est en France,
- 0 si le départ de l'intermodalité est à l'étranger.

La balise doit être présente dans la réponse définitive uniquement s'il s'agit d'un trajet intermodal de type mer ou rail.

- balise <trajetTransitFrance> <intermodalite> <departementOuPaysDepart>

Le département ou le pays de départ de l'intermodalité du trajet sous forme de code qui doit respecter une des valeurs comprises dans la [table des départements français](#) ou dans la [table des pays](#).

La balise doit être présente dans la réponse définitive uniquement s'il s'agit d'un trajet intermodal de type mer ou rail.

- balise <trajetTransitFrance> <intermodalite> <communeOuVilleDepart>

La commune française ou la ville étrangère de départ de l'intermodalité

La balise doit être présente dans la réponse définitive uniquement s'il s'agit d'un trajet intermodal de type mer ou rail.

- balise <trajetTransitFrance> <intermodalite> <arriveeFrance>

Le trajet intermodal a-t-il une arrivée en France ?

Liste des valeurs possibles :

- 1 si l'arrivée de l'intermodalité est en France,
- 0 si l'arrivée de l'intermodalité est à l'étranger.

La balise doit être présente dans la réponse définitive uniquement s'il s'agit d'un trajet intermodal de type mer ou rail.

- balise <trajetTransitFrance> <intermodalite> <departementOuPaysArrivee>

Le département ou le pays de d'arrivée de l'intermodalité du trajet sous forme de code qui doit respecter une des valeurs comprises dans la [table des départements français](#) ou dans la [table des pays](#).

La balise doit être présente dans la réponse définitive uniquement s'il s'agit d'un trajet intermodal de type mer ou rail.

- balise <trajetTransitFrance> <intermodalite> <communeOuVilleArrivee>

La commune française ou la ville étrangère d'arrivée de l'intermodalité

La balise doit être présente dans la réponse définitive uniquement s'il s'agit d'un trajet intermodal de type mer ou rail.

5.7.5 Balise <trajetNationalEtranger>

La balise <trajetNationalEtranger> doit contenir les éléments suivants :

- balise <trajetNationalEtranger> <pays>

Le pays du trajet sous forme de code qui doit respecter une des valeurs comprises dans la [table des pays](#).

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetNationalEtranger> <villeDepart>

La ville de départ.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetNationalEtranger> <villeArrivee>

La ville d'arrivée.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetNationalEtranger> <distancePays>

La distance du trajet dans le pays étranger. La valeur doit correspondre à un nombre entier de kilomètres compris entre 1 et 9999.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetNationalEtranger> <intermodalite> <valeur>

Cette balise stocke le type d'intermodalité du trajet.

Liste des valeurs possibles :

- non si il n'y a pas d'intermodalité,
- mer si une partie du trajet s'effectue par mer,
- rail si une partie du trajet s'effectue par rail.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

Si la valeur de <trajetNationalEtranger> <intermodalite> <valeur> est mer ou rail, il faut rajouter des balises

pour donner des informations sur l'intermodalité du trajet.

- balise <trajetNationalEtranger> <intermodalite> <villeDepart>
La ville de départ de l'intermodalité
La balise doit être présente dans la réponse définitive uniquement s'il s'agit d'un trajet intermodal de type mer ou rail.
- balise <trajetNationalEtranger> <intermodalite> <villeArrivee>
La ville d'arrivée de l'intermodalité
La balise doit être présente dans la réponse définitive uniquement s'il s'agit d'un trajet intermodal de type mer ou rail.

5.7.6 Balise <trajetCroise>

La balise <trajetCroise> doit contenir les éléments suivants :

- balise <trajetCroise> <paysDepart>
Le pays de départ du trajet sous forme de code qui doit respecter une des valeurs comprises dans la [table des pays](#).
La balise est obligatoire dans la réponse définitive.
- balise <trajetCroise> <villeDepart>
La ville de départ.
La balise est obligatoire dans la réponse définitive.
- balise <trajetCroise> <paysArrivee>
Le pays d'arrivée du trajet sous forme de code qui doit respecter une des valeurs comprises dans la [table des pays](#).
La balise est obligatoire dans la réponse définitive.
- balise <trajetCroise> <villeArrivee>
La ville d'arrivée.
La balise est obligatoire dans la réponse définitive.
- balise <trajetCroise> <distancePaysDepart>
La distance du trajet dans le pays de départ. La valeur doit correspondre à un nombre entier de kilomètres compris entre 1 et 9999.
La balise est obligatoire dans la réponse définitive.
- balise <trajetCroise> <distancePaysArrivee>
La distance du trajet dans le pays d'arrivée. La valeur doit correspondre à un nombre entier de kilomètres compris entre 1 et 9999.
La balise est obligatoire dans la réponse définitive.
- balise <trajetCroise> <intermodalite>
C'est une balise conteneur contenant des informations sur le caractère intermodal du trajet.
La balise est obligatoire dans la réponse définitive.
- balise <trajetCroise> <intermodalite> <valeur>
Cette balise stocke le type d'intermodalité du trajet.

Liste des valeurs possibles :

- non si il n'y a pas d'intermodalité,
- mer si une partie du trajet s'effectue par mer,
- rail si une partie du trajet s'effectue par rail.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

Si la valeur de <trajetCroise> <intermodalite> <valeur> est mer ou rail, il faut rajouter des balises pour donner des informations sur l'intermodalité du trajet.

- balise <trajetCroise> <intermodalite> <paysDepart>

Le pays de départ de l'intermodalité du trajet sous forme de code qui doit respecter une des valeurs comprises dans la [table des pays](#).

La balise doit être présente dans la réponse définitive uniquement s'il s'agit d'un trajet intermodal de type mer ou rail.

- balise <trajetCroise> <intermodalite> <villeDepart>

La ville de départ de l'intermodalité

La balise doit être présente dans la réponse définitive uniquement s'il s'agit d'un trajet intermodal de type mer ou rail.

- balise <trajetCroise> <intermodalite> <paysArrivee>

Le pays d'arrivée de l'intermodalité du trajet sous forme de code qui doit respecter une des valeurs comprises dans la [table des pays](#).

La balise doit être présente dans la réponse définitive uniquement s'il s'agit d'un trajet intermodal de type mer ou rail.

- balise <trajetCroise> <intermodalite> <villeArrivee>

La ville d'arrivée de l'intermodalité

La balise doit être présente dans la réponse définitive uniquement s'il s'agit d'un trajet intermodal de type mer ou rail.

5.7.7 Balise <trajetSuperCroise>

La balise <trajetSuperCroise> doit/peut contenir les éléments suivants :

- balise <trajetSuperCroise> <paysTraverses>

La liste des pays traversés pendant le trajet. Cette balise doit contenir autant de sous-balises <pays> que de pays traversés, chacune prenant une valeur comprise dans la [table des pays](#).

La balise est facultative dans la réponse définitive.

- balise <trajetSuperCroise> <paysDepart>

Le pays de départ du trajet sous forme de code qui doit respecter une des valeurs comprises dans la [table des pays](#).

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetSuperCroise> <villeDepart>

La ville de départ.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetSuperCroise> <paysArrivee>

Le pays d'arrivée du trajet sous forme de code qui doit respecter une des valeurs comprises dans la [table des pays](#).

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetSuperCroise> <villeArrivee>

La ville d'arrivée.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetSuperCroise> <distancePaysDepart>

La distance du trajet dans le pays de départ. La valeur doit correspondre à un nombre entier de kilomètres compris entre 1 et 9999.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetSuperCroise> <distancePaysTransit>

La distance du trajet dans le(s) pays de transit. La valeur doit correspondre à un nombre entier de kilomètres compris entre 1 et 9999.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetSuperCroise> <distancePaysArrivee>

La distance du trajet dans le pays d'arrivée. La valeur doit correspondre à un nombre entier de kilomètres compris entre 1 et 9999.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetSuperCroise> <intermodalite>

C'est une balise conteneur contenant des informations sur le caractère intermodal du trajet.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <trajetSuperCroise> <intermodalite> <valeur>

Cette balise stocke le type d'intermodalité du trajet.

Liste des valeurs possibles :

- non si il n'y a pas d'intermodalité,
- mer si une partie du trajet s'effectue par mer,
- rail si une partie du trajet s'effectue par rail.

La balise est obligatoire dans la réponse définitive.

Si la valeur de <trajetSuperCroise> <intermodalite> <valeur> est mer ou rail, il faut rajouter des balises pour donner des informations sur l'intermodalité du trajet.

- balise <trajetSuperCroise> <intermodalite> <paysDepart>

Le pays de départ de l'intermodalité du trajet sous forme de code qui doit respecter une des valeurs comprises dans la [table des pays](#).

La balise doit être présente dans la réponse définitive uniquement s'il s'agit d'un trajet intermodal de type mer ou rail.

- balise <trajetSuperCroise> <intermodalite> <villeDepart>

La ville de départ de l'intermodalité

La balise doit être présente dans la réponse définitive uniquement s'il s'agit d'un trajet intermodal de type mer ou rail.

- balise <trajetSuperCroise> <intermodalite> <paysArrivee>

Le pays d'arrivée de l'intermodalité du trajet sous forme de code qui doit respecter une des valeurs

comprises dans la [table des pays](#).

La balise doit être présente dans la réponse définitive uniquement s'il s'agit d'un trajet intermodal de type mer ou rail.

- balise <trajetSuperCroise> <intermodalite> <villeArrivee>

La ville d'arrivée de l'intermodalité

La balise doit être présente dans la réponse définitive uniquement s'il s'agit d'un trajet intermodal de type mer ou rail.

5.8 Balises d'une marchandise

Une marchandise est décrite dans une balise <marchandise>. La balise <marchandise> doit/peut contenir les éléments suivants :

- balise <marchandise> <nature>

Il s'agit de la nature de la marchandise transportée.

Cette balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <marchandise> <conditionnement>

Il s'agit du type de conditionnement de la marchandise transportée.

La valeur est un code qui doit appartenir à la [table des conditionnements](#).

Cette balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <marchandise> <classeMarchandisesDangereuses>

Il s'agit de la classe de marchandises dangereuses de la marchandise transportée.

La valeur est un code qui doit appartenir à la [table des classes de marchandises dangereuses](#).

Cette balise n'est pas obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <marchandise> <poids>

Il s'agit du poids de la marchandise transportée exprimée en tonnes.

La valeur doit être un décimal compris entre 0.01 et 99.99

Le séparateur décimal doit être le point.

Cette balise est obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <marchandise> <remplissage>

Le véhicule est-il rempli par la marchandise transportée ?

Liste des valeurs possibles :

- 0 si le véhicule n'est pas plein,
- 1 si le véhicule est plein.

Cette balise n'est pas obligatoire dans la réponse définitive.

- balise <marchandise> <compte>

La marchandise est-elle transportée pour compte propre ou pour compte d'autrui ?

Liste des valeurs possibles :

- 0 si compte d'autrui,
- 1 si compte propre.

Cette balise est obligatoire dans la réponse définitive.

5.9 Tables de références

5.9.1 Table des départements français

Code	Nom du département	Code	Nom du département	Code	Nom du département
01	Ain	32	Gers	64	Pyrénées-Atlantiques
02	Aisne	33	Gironde	65	Hautes-Pyrénées
03	Allier	34	Hérault	66	Pyrénées-Orientales
04	Alpes-de-Haute-Provence	35	Ille-et-Vilaine	67	Bas-Rhin
05	Hautes-Alpes	36	Indre	68	Haut-Rhin
06	Alpes-Maritimes	37	Indre-et-Loire	69	Rhône
07	Ardèche	38	Isère	70	Haute-Saône
08	Ardennes	39	Jura	71	Saône-et-Loire
09	Ariège	40	Landes	72	Sarthe
10	Aube	41	Loir-et-Cher	73	Savoie
11	Aude	42	Loire	74	Haute-Savoie
12	Aveyron	43	Haute-Loire	75	Paris
13	Bouches-du-Rhône	44	Loire-Atlantique	76	Seine-Maritime
14	Calvados	45	Loiret	77	Seine-et-Marne
15	Cantal	46	Lot	78	Yvelines
16	Charente	47	Lot-et-Garonne	79	Deux-Sèvres
17	Charente-Maritime	48	Lozère	80	Somme
18	Cher	49	Maine-et-Loire	81	Tarn
19	Corrèze	50	Manche	82	Tarn-et-Garonne
2A	Corse-du-Sud	51	Marne	83	Var
2B	Haute-Corse	52	Haute-Marne	84	Vaucluse
21	Côte-d'Or	53	Mayenne	85	Vendée
22	Côtes-d'Armor	54	Meurthe-et-Moselle	86	Vienne
23	Creuse	55	Meuse	87	Haute-Vienne
24	Dordogne	56	Morbihan	88	Vosges
25	Doubs	57	Moselle	89	Yonne
26	Drôme	58	Nièvre	90	Territoire de Belfort
27	Eure	59	Nord	91	Essonne
28	Eure-et-Loir	60	Oise	92	Hauts-de-Seine
29	Finistère	61	Orne	93	Seine-St-Denis
30	Gard	62	Pas-de-Calais	94	Val-de-Marne
31	Haute-Garonne	63	Puy-de-Dôme	95	Val-d'Oise

5.9.2 Table des départements frontaliers français

Code	Nom du département	Code	Nom du département	Code	Nom du département
01	Ain	29	Finistère	62	Pas-de-Calais
02	Aisne	30	Gard	64	Pyrénées-Atlantiques
04	Alpes-de-Haute-Provence	31	Haute-Garonne	65	Hautes-Pyrénées
05	Hautes-Alpes	33	Gironde	66	Pyrénées-Orientales
06	Alpes-Maritimes	34	Hérault	67	Bas-Rhin
08	Ardennes	35	Ille-et-Vilaine	68	Haut-Rhin
09	Ariège	39	Jura	73	Savoie
11	Aude	40	Landes	74	Haute-Savoie
13	Bouches-du-Rhône	44	Loire-Atlantique	76	Seine-Maritime
14	Calvados	50	Manche	80	Somme
17	Charente-Maritime	54	Meurthe-et-Moselle	83	Var
2A	Corse-du-Sud	55	Meuse	85	Vendée
2B	Haute-Corse	56	Morbihan	90	Territoire de Belfort
22	Côtes-d'Armor	57	Moselle		
25	Doubs	59	Nord		

5.9.3 Tables des pays

Code ISO	Nom du pays	Code ISO	Nom du pays	Code ISO	Nom du pays
ALB	Albanie	GRC	Grèce	POL	Pologne
DZA	Algérie	HUN	Hongrie	PRT	Portugal
DEU	Allemagne	FRO	Iles Féroé	CZE	République tchèque
AND	Andorre	IRL	Irlande	ROM	Roumanie
ARM	Arménie	ISL	Islande	GBR	Royaume-Uni
AUT	Autriche	ITA	Italie	RUS	Russie
AZE	Azerbaïdjan	LVA	Lettonie	ESH	Sahara Occidental
BEL	Belgique	LBN	Liban	SMR	Saint-Marin
BLR	Biélorussie	LIE	Liechtenstein	SRB	Serbie
BIH	Bosnie-Herzégovine	LTU	Lituanie	SVK	Slovaquie
BGR	Bulgarie	LUX	Luxembourg	SVN	Slovénie
HRV	Croatie	MAC	Macédoine	SWE	Suède
CYP	Chypre	MLT	Malte	CHE	Suisse
DNK	Danemark	MAR	Maroc	TUN	Tunisie
EGY	Egypte	MDA	Moldavie	TKM	Turkménistan
ESP	Espagne	MCO	Monaco	TUR	Turquie
FIN	Finlande	NOR	Norvège	UKR	Ukraine
GEO	Géorgie	UZB	Ouzbékistan	VAT	Vatican
GIB	Gibraltar	NLD	Pays-Bas		

5.9.4 Table des conditionnements

Code	Libellé
00	Vrac liquide (y compris gaz liquéfié)
10	Vrac solide
20	Grands conteneurs (longueur supérieure ou égale à 20 pieds)
30	Autres conteneurs
40	Marchandises palettisées
50	Marchandises pré-élinguées
60	Unité mobile automotrice
65	Animaux vivants
70	Autres unités mobiles non automotrices
91	Solides emballés
92	Liquides et gaz emballés
90	Autres types de conditionnement

5.9.5 Table des classes de marchandises dangereuses

Code	Libellé
41	Matières solides inflammables
42	Matières sujettes à l'inflammation spontanée
43	Matières qui au contact de l'eau dégagent des gaz inflammables
51	Matières comburantes
52	Péroxydes organiques
61	Matières toxiques
62	Matières infectieuses
99	Matières dangereuses de plusieurs classes
10	Matières et objets explosibles
20	Gaz comprimés, liquéfiés ou dissous sous pression
30	Matières liquides inflammables
70	Matières radioactives
80	Matières corrosives
90	Autres matières et objets dangereux divers

6 Annexe 3 : Liste et description des fichiers accompagnant le document

6.1 WDSL du Service Web TMS

Vous trouverez en accompagnement de ce document, le fichier tms.wsdl qui représente la description au format XML sur Service Web TMS.

6.2 XSD des données XML

Vous trouverez en accompagnement de ce document, le fichier tms.xsd qui représente la définition de la structure des données XML d'une réponse.

6.3 Exemples de données au format XML selon différents cas

Vous trouverez en accompagnement de ce document différents exemples de données valides au format xml :

- fichier exemples\nonpossession_casse.xml : données pour un véhicule n'appartenant plus à l'entreprise enquêtée car le véhicule a été mis à la casse,
- fichier exemples\nonpossession_vente.xml : données pour un véhicule non possédé par l'entreprise enquêtée car le véhicule a été vendu,
- fichier exemples\possession_nonutilisation.xml : données pour un véhicule possédé par l'entreprise enquêtée mais qui n'a pas été utilisé pendant la semaine d'enquête,
- fichier exemples\possession_utilisation.xml : données pour un véhicule possédé et utilisé par l'entreprise enquêtée avec une liste de parcours « type » :
 - monochargement avec un trajet de type <trajetEntreeFrance> entre Madrid et Bordeaux,
 - circuit de distribution avec un trajet de type <trajetFrance> entre Bordeaux et Bastia (+ intermodalité de type « mer » entre Toulon et Bastia,
 - parcours à vide avec un trajet de type <trajetFrance> entre Bastia et Annecy (+ intermodalité de type « mer » entre Bastia et Marseille,
 - monochargement avec un trajet de type <trajetSortieFrance> entre Annecy et Genève,
 - multichargement :
 - 1^{er} chargement (marchandise D) de type <trajetTransitFrance> entre Genève et Londres (+ intermodalité de type « eurotunnel »),
 - 2^{ème} chargement (marchandise E) de type <trajetFrance> entre Lyon et Calais,
 - 2 navettes de type <trajetNationalEtranger> entre Londres et Hull,
 - parcours à vide avec un trajet de type <trajetCroise> entre Londres et Bruxelles (+

intermodalité de type « mer » entre Hull et Zeebrugge),

- monochargement avec un trajet de type <trajetSuperCroise> entre Bruxelles et Varsovie (en passant par l'Allemagne).